

# Les Assises nationales de la Jeunesse... et après ?

Édité par le Conseil économique, social et environnemental de la République

n°2 – juin 2009

**A noter : Le Comité de suivi des ANJ sera entendu  
en Assemblée plénière du CESE le 24 juin 2009**

**Le Comité de suivi des Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique, social et environnemental, instauré par le Bureau, sera entendu, le mercredi 24 juin 2009 (à partir de 15 heures 15) par l'Assemblée plénière du CESE, dans le cadre d'un débat d'actualité.**

Les 17 jeunes porte-parole des ANJ, qui forment le Comité, présenteront aux représentants de la société civile organisée les travaux de suivi qu'ils mènent depuis octobre 2008 et les suites concrètes données, aux propositions des Assises, par les pouvoirs publics.

## Deux membres du CESE au sein de la Commission de concertation jeunesse

Le Président Jacques DERMAGNE a désigné comme membres de la Commission de concertation jeunesse mise en place par Martin HIRSCH, Haut-Commissaire à la jeunesse :

- Catherine DUMONT, syndicaliste, membre du CESE, rapporteur de l'avis « *25 ans de politique d'insertion des jeunes : quel bilan ?* » publié en octobre 2008,
- Philippe DA COSTA, directeur de la vie associative de la Croix rouge française, ancien Président du Comité mondial du scoutisme, membre du CESE.

## Deux porte-parole des ANJ aux Universités d'été du CES Pays-Bas sur la mondialisation.

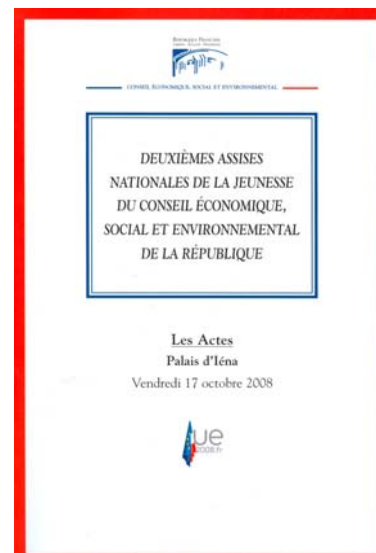
Parmi les trois candidatures de porte-parole des ANJ proposées par le Président Jacques DERMAGNE, le CES des Pays-Bas a retenu, pour participer, en août 2009, à ses Universités d'été sur le thème « *Les conseils économiques et sociaux à l'ère de la mondialisation* », les candidatures d'Anthony DOUET et de Nordine LAZERÈGUE.

Anthony et Nordine seront accompagnés, à Noordwijk, par Damien LANEL, administrateur adjoint de la section des Relations extérieures du CESE, également sélectionné par le CES des Pays-Bas.

## Les Actes des ANJ ne cessent d'être utiles !

Dans le cadre de la préparation des élections européennes, le Président Jacques DERMAGNE, en accord avec le Bureau, a fait part aux différents candidats républicains des réflexions et propositions qui ont été dégagées lors des Deuxièmes Assises nationales de la jeunesse. Ainsi, le Conseil économique, social et environnemental a envoyé à chacun des candidats un exemplaire des Actes des ANJ.

Par ailleurs, le Sénat a institué une Mission commune d'information sur la politique en faveur des jeunes, présidée par Mme Raymonde LE TEXIER. Le Président DERMAGNE a adressé, à tous les membres de la Mission, les travaux réalisés par les jeunes lors des ANJ.



## Les 2 premières réunions de travail du Comité de suivi des ANJ

Le Comité de suivi des Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique, social et environnemental a tenu ses deux premières réunions de travail, le 17 avril et le 15 mai 2009.

Le Comité a fait le point des actions de communication qu'il a engagées, depuis octobre 2008, pour faire connaître, auprès des décideurs publics, les propositions concrètes formulées par les ANJ sur « *L'emploi des jeunes* », « *Le logement des jeunes* » et « *Les jeunes et le monde demain* ».

Constatant la gravité des problèmes rencontrés par les jeunes, notamment du fait de la crise économique et sociale actuelle, le Comité a souhaité intensifier, au cours des prochaines semaines, ses actions de communication. Ainsi, il sollicitera des entretiens directs avec plusieurs responsables

(membres du gouvernement, parlementaires...) en charge des problèmes de jeunesse, afin de leur exposer les propositions des ANJ

Par ailleurs, le Comité a, dans le cadre de la préparation de son intervention devant l'Assemblée plénière du CESE le 24 juin 2009, engagé le recensement exhaustif des propositions des ANJ qui ont, depuis octobre 2008, trouvé une traduction concrète dans des décisions publiques.

Christian LAROSE, vice-président du Conseil économique, social et environnemental, a porté témoignage, le 17 avril 2009, devant les porte-parole des ANJ, des attentes fortes du Bureau du CESE concernant les travaux du Comité de suivi.

Le Comité tiendra sa 3<sup>e</sup> réunion de travail le vendredi 19 juin 2009.

## Echanges de savoirs avec ATD Quart-Monde

Le contexte actuel de crise économique et financière touche de plein fouet nos concitoyens les plus vulnérables. A l'occasion de la parution du livre « *Le croisement des pouvoirs* » (Editions Quart Monde/Les Editions de l'Atelier), les rapporteurs des Assises nationales de la jeunesse du CESE ont été invités à l'atelier de réflexion organisé par ATD Quart Monde au Conseil économique, social et environnemental, le mercredi 8 avril 2009.



Le CESE a contribué à plusieurs reprises à la réflexion sur la pauvreté, comme en témoignent l'avis WRESINSKI de 1987 ou la contribution de Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ à la préparation de la loi de lutte contre les exclusions de 1998.

Intitulée « Grande pauvreté, sortir de l'urgence : Croiser les savoirs, les pratiques et les pouvoirs pour éradiquer la misère », cette séance était animée par Madame Marie Aleth GRARD, représentante d'ATD Quart Monde au sein du Conseil économique, social et environnemental.

Elle a été suivie d'un débat, où diverses expériences de co-formation croisant les savoirs des personnes les plus pauvres et les savoirs des professionnels ont été développées. Cet échange a été introduit par le Président Jacques DERMAGNE et conclu par le Président d'ATD Quart Monde, Pierre SAGLIO.

*Anthony Douet*

## Un porte-parole des ANJ à une rencontre du CJD Paris

En tant que membre du Comité de suivi des Assises nationales de la jeunesse, j'ai participé le 22 avril à une rencontre organisée par le CJD Paris : le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises. Il s'agissait d'un déjeuner convivial autour de Luc DE BRADANDÈRE, connu pour ses réflexions et publications en matière de management.

Celui-ci travaille régulièrement avec de grandes entreprises ou organisations, pour assister les conseils d'administration ou les équipes de direction et clarifier leur vision, leur mission, ou leurs attentes. J'y étais invité à représenter le Comité de

suivi des ANJ notamment vis-à-vis de l'ensemble du travail réalisé pour la jeunesse.



*François Perrot*

## Un porte-parole des ANJ assiste aux Trophées de la deuxième chance

Fatiha BENATSOU, membre du CESE, initiatrice du projet des Trophées, nous a permis de mieux comprendre ce qu'était « Défense 2<sup>e</sup> chance » pour ces jeunes qui ont le sentiment de ne plus pouvoir envisager une insertion.

Ce nouvel espoir pour notre jeunesse, qui a manqué la 1<sup>ère</sup> marche qu'est l'éducation nationale, est matérialisé par l'EPIDE, qui représente, à travers la France, 21 centres de formation diplômante sous la responsabilité de la Défense. Ces jeunes sont tous volontaires, et profitent d'un encadrement, d'une pédagogie, de l'esprit et de l'expérience militaires. Une façon concrète de s'insérer dans un projet de vie pour ces élèves, dont 33 étaient lauréats de ces Trophées de la 2<sup>e</sup> chance.

A l'occasion de cette première édition des Trophées, différentes tables rondes se sont déroulées et ont mis en exergue les nouvelles manières d'offrir une perspective professionnelle à nos jeunes. Bien sûr il y a l'EPIDE, mais des entreprises favorisent l'insertion des jeunes, telles que Auchan avec sa campagne « Viens postuler sans CV », la SNCF avec « Le Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances » ou encore la Fondation TF1, avec sa déléguée générale Samira DJOUADI, ancienne athlète originaire de Seine-Saint-Denis et employée de la chaîne, qui offre tout les ans 17 postes de formation aux métiers de l'audiovisuel à des jeunes originaires de quartiers sensibles.

### Adoption, le 22 avril, d'un avis du CESE sur « L'éducation civique à l'école »

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté, le 22 avril 2009, l'avis « L'éducation civique à l'école », rapporté par Alain-Gérard SLAMA.

Dans un contexte de dégradation des comportements scolaires, le CESE propose, dans cet avis, trois orientations fondamentales pour promouvoir l'enseignement de l'éducation civique à l'école : asseoir les bases de cette éducation dès l'école maternelle, consolider le modèle républicain en corrigeant ses faiblesses, développer une pédagogie transversale de l'enseignement des valeurs communes.

Cet avis est téléchargeable sur le site [www.ces.fr](http://www.ces.fr)

Étaient présents à cette grande première des personnalités et des parlementaires, dont Yazid SABEG, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, l'ancien ministre Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, sénateur du Territoire de Belfort, Fabienne KELLER, sénatrice du Bas-Rhin, Charles GUÈNE, sénateur de la Haute-Marne, Christian DEMUYNCK, sénateur de Seine Saint-Denis et rapporteur au Sénat de la mission sur la politique en faveur des jeunes, ainsi que le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'air, Stéphane ABRIAL.



Encore bravo à ces grands groupes qui offrent une main tendue à nos jeunes de tous horizons.

*Nordine Lazeregue*

### Le 5<sup>ème</sup> forum Adolescents

Le mercredi 13 mai 2009 s'est tenu à Paris le 5<sup>ème</sup> Forum Adolescents intitulé « Réussites : quels défis pour les adolescents ? ». Cet événement rendait compte de plusieurs années de dialogues entre des médiateurs et de nombreux jeunes lycéens sur leurs rapports avec la santé, la société, l'école, les autorités, etc.

Trois tables rondes ainsi qu'un grand débat ont réuni jeunes, experts, psychiatres, acteurs et personnalités de l'enseignement autour de questions comme « qu'est-ce que réussir ? », « avec l'aide de qui ? » ou « comment ? ».

Les interventions de Roselyne BACHELOT, Ministre de la santé et des Sports, ou de Martin HIRSCH, Haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, Haut-commissaire à la Jeunesse, ainsi que ces libres échanges ont pu mettre en lumière des problématiques et pistes qui pourront utilement enrichir les réflexions du Comité de suivi des 2<sup>ème</sup> ANJ.



*Félix Palla*

## Les 17 membres du Comité de suivi

*A chaque numéro, une petite présentation de quelques porte-parole...*

### **Eric Dohollou :**

Saintais (Charente-Maritime), âgé de 28 ans, Eric Dohollou travaille dès 16 ans : il a effectué des études de commerce par alternance, du CAP au BTS.

A 19 ans, une élection au Conseil régional des jeunes du Poitou-Charentes constituera le départ de son engagement, en lui permettant de représenter les apprentis de son département. Eric sera élu, en 2004, au Conseil national de jeunesse, représentant de la Charente-Maritime. En 2007, il en devient le Secrétaire national - un mandat sous tutelle ministérielle.

Côté associatif, Eric est Président de deux associations. En outre, il travaille actuellement sur un projet qui vise à lutter contre l'enfance maltraitée.



### **Anthony Douet :**

Il étudie actuellement en Master 2<sup>ème</sup> année de géographie, mention « Espaces et sociétés », spécialité « diagnostic socio-spatial, enjeux environnementaux et prospective territoriale » à l'université de Poitiers. Il est aussi titulaire d'une maîtrise d'Histoire, diplômé du Centre d'études supérieures en civilisation médiévale.

Il s'engage dès sa majorité au sein du Conseil départemental de la jeunesse de la Charente. En 2005, il devient coordinateur du C.D.J. et titulaire au Conseil national de la jeunesse. De nouveau titulaire au CNJ après le renouvellement de juin 2006, il devient Secrétaire national chargé de la coordination du Conseil, en relation avec le cabinet du ministre, en décembre 2006. Réélu Secrétaire national en juin 2007, il représente le CNJ aux réunions préparatoires des 2<sup>èmes</sup> Assises de la jeunesse du CES. Nommé porte-parole des Assises de la jeunesse par le Président du Conseil économique, social et environnemental, Jacques Dermagne, il est aujourd'hui membre du Comité de suivi des 2<sup>èmes</sup> Assises du CESE.



### **Ronan Dubois :**

Ronan Dubois est volontaire permanent du Mouvement ATD Quart Monde depuis 2003. Il lutte auprès des familles les plus pauvres et les plus exclues en dénonçant la misère comme violation des Droits de l'homme et agit pour que soient respectés les droits fondamentaux de chacun. Les pouvoirs publics doivent comprendre que, pour détruire la misère, les plus pauvres doivent être au cœur de la réflexion. « Qui mieux qu'eux peuvent exprimer et comprendre ce qu'ils vivent... »

